

Image not found or type unknown



Valeur de l'usufruit

Par **Thomas1234**, le **24/09/2019** à **20:11**

Mon pere est decedee le 15 janvier 2019

Son epouse est nee le 20 mars 1948 et a donc plus de 71 ans revolus aujourd'hui (nous n'avons pas encore signe la succession) mais moins de 71 ans a la date du deces?

Quelle est la valeur de l'usufruit?

Bonjour,

Les formules de politesse telles que "bonjour" et "merci" sont obligatoires sur ce forum !

Merci.

Par **santaklaus**, le **25/09/2019** à **08:42**

Bonjour,

A vous d'entrer les données demandées.Voir le lien ci dessous

<https://www.service-public.fr/simulateur/calcul/bareme-fiscal-usufruit/particuliers>

SK